



Bulletin Municipal

Décembre 2024

Toute l'actualité de la commune de Veyrac

DOSSIER

Développement économique à
notre échelle

P.13



P.5

Informations municipales



P.19

Enfance et Petite Enfance



P.22

Action citoyenne et vie
associative

Infos Pratiques



Mairie

1 place de la Mairie
87520 VEYRAC
Tél. : 05 55 03 50 76
secretariat@veyrac.fr
www.veyrac.fr
Intramuros
Facebook [@vivreaveyrac](https://www.facebook.com/@vivreaveyrac)

Horaires

Le matin : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
L'après-midi : Les mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

Bibliothèque

4 bis impasse du Presbytère
05 19 09 00 41
Mercredi : de 14h00 à 17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00
(Hors jours fériés et mois d'août)

Enfance, Petite Enfance

École du Pont Colombier
1 route de la Châtrusse
05 55 03 50 28 - ce.0870856h@ac-limoges.fr

Restaurant scolaire

Chemin de l'Ecole
05 55 03 51 35

Garderie Municipale

8 route de Villeneuve
Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h05 à 8h50 et de 16h30 à 18h45
06 89 69 96 30

Multi Accueil (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE
05 55 75 64 27 - maliceschocolat@siepea.fr

Relais Petite Enfance (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE
05 55 08 15 36 - ram@siepea.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE
05 55 78 72 23 ou 06 09 91 50 55 - alsh@siepea.fr

Micro crèche Paul et Zoé

11 rue Martin Faure, 87 520 VEYRAC
www.pauletzoe-veyrac.fr

Limoges Métropole



Accueil

05 55 45 79 00 (assainissement, transports scolaires, voirie...)

Ramassage des déchets

Prévention et gestion des déchets : 08 00 86 11 11
Ramassage des déchets ménagers :
Samedi matin, en semaine paire
Déchets recyclables :
Lundi matin

Service des eaux

Urgence en journée : 05 55 45 62 36
La nuit et les week-ends : 05 55 04 46 00

Déchèterie de Saint-Gence

Mercredi et samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Déchèterie de Verneuil-sur-Vienne

Mercredi, jeudi et samedi
De 9h à 12h30 et de 14h à 18h

ENEDIS

Signaler une panne de courant : 09 72 67 50 87

Assistante Sociale

Consultation sur Rendez-vous au 05 55 49 19 99

Association d'aide aux Seniors

Centre Social de Nieul 05 55 75 69 44

Infirmières

Simone BOULESTEIX, Chloé ROLLIN

4 impasse du Presbytère - 06 82 18 77 22

Emilie BEAUBIAT MACQUET

11 Rue Martin Faure - 06 23 32 82 50

Kinésithérapeutes

Christelle GARCIA, Delphine VALLAT, Jérôme

BONNETBLANC, Fanny LEFAURE-CIFCIBASI

Impasse du Presbytère - 05 55 03 83 21

Sage-femme

Cécile VIROULAUD

11 rue Martin Faure - 05 55 03 83 21



Sommaire



P.5 Informations Municipales

Dossier :
P.13 Développement économique à notre échelle

P.19 Enfance et Petite Enfance

P.20 Solidarité et services à la population

P.32 Travaux & Urbanisme

P.19 Actions citoyennes et vie associative

P.32 Limoges Métropole

P.34 Tribune des Élus





Chères Veyracaises, chers Veyracois, chers amis,

Une fois n'est pas coutume, je ne commenterai que très peu l'actualité nationale toujours aussi anxiogène. Je n'avais pas pu exprimer ma surprise et ma colère dans le précédent bulletin municipal sur l'absence de reconnaissance du vote de nos concitoyens à l'occasion des dernières élections législatives. Le Président de la République a fait un magnifique bras d'honneur aux institutions de notre pays en ne respectant pas le pouvoir des urnes.

La loi de finances qui est en cours de vote au moment où j'écris ces lignes, va plonger un peu plus notre pays dans la récession et nos concitoyens dans la détresse. Comment ne pas être en colère lorsque l'état désigne les collectivités locales comme étant à l'origine des dérives des finances publiques. C'est une insulte supplémentaire alors qu'elles votent leur budget à l'équilibre à la différence d'un État qui a alourdi sa dette de presque 1000 milliards depuis 2017. Les collectivités représentent 60% de l'investissement public, qui permet notamment aux entreprises du BTP de travailler et ainsi participer à l'activité et au développement économique de notre pays.

C'est ainsi vrai sur notre commune avec les projets en cours et notamment les travaux de voirie qui se poursuivent Avenue de la Mairie, sur lesquels s'interroge l'opposition municipale dans le dernier bulletin municipal de septembre 2024.

A ce sujet, je n'ai pas pour habitude de commenter les articles de l'opposition municipale, mais l'ébahissement m'oblige à répondre tout en transparence.

Ce n'est pas une obligation pour les communes de moins de 3500 habitants, mais j'ai délibérément tenu lors de ma prise de fonctions en 2018 à ce que l'expression démocratique puisse faire son œuvre, en ouvrant une tribune à l'opposition municipale dans le présent bulletin.

Les prises de positions exprimées sur les changements à l'œuvre dans la commune ne changeront pas ma détermination mais il est étonnant d'assister aux revirements de positions entre les bulletins d'avril et de septembre de cette année.

J'ai du mal à comprendre cette logique alors que ces mêmes élus n'ont jamais exprimé d'opposition sur les travaux de sécurisation des voies que ce soit dans les commissions municipales auxquelles ils participent, ni même dans les conseils municipaux où ces sujets ont été traités.

Comment peut-on exprimer son incompréhension sur les aménagements dans les villages qui sont nécessaires afin de protéger les populations contre l'incivilité routière. Les habitants du village du Mas de Glane mais également ceux de la Plaine apprécieront, eux qui attendent à raison que nous intervenions.

Comment peut-on parler de bétonisation alors que le projet de l'Avenue de la Mairie va au contraire intégrer des espaces enherbés, une part belle à la désimperméabilisation et des plantations d'arbres. Comment être aussi insensible à la circulation dans le bourg en ne tenant pas compte de l'expression citoyenne qui a elle-même demandé à raison ces changements. Les engins agricoles sont plus imposants aujourd'hui qu'il y a des années, c'est une réalité qu'il faut prendre en compte. Il est impossible aujourd'hui de croiser un tracteur ou un camion dans les rues du bourg sans devoir monter sur les trottoirs. C'est bien en conscience que les usagers ont décidé de ces changements, les agriculteurs ont été écoutés et entendus à l'occasion de réunions publiques lorsqu'il a fallu décider de la direction du sens unique. C'est ce que j'appelle de la concertation absolument nécessaire dans les projets que nous menons.

C'est bien dans cette volonté d'amélioration et d'engagement vers

l'avenir que je travaille depuis 2 ans avec les services du développement économique de Limoges Métropole pour qu'enfin nous puissions disposer sur notre commune d'une zone artisanale communautaire. Le conseil de Limoges Métropole de novembre 2024 a voté à pour le plus grand intérêt de Veyrac ce projet qui permettra à la commune, aux artisans, aux entrepreneurs et aux entreprises qui le souhaitent de venir s'implanter et participer ainsi au développement économique dans le respect de nos valeurs.

Je terminerai ce mot en remerciant, comme je le fais très souvent, les associations qui se démènent pour animer la commune. Le marché de Noël récent, la journée du téléthon ainsi que les nombreuses autres manifestations culturelles et festives sont la preuve que Veyrac garde son identité avant tout tournée vers les autres.

Le repas des aînés, la distribution des colis et la participation des élus à la distribution des colis de la banque alimentaire sont des preuves supplémentaires du dévouement de l'équipe municipale à votre service.

A vous toutes et tous, je souhaite en cette fin d'année, période des fêtes de Noël et du nouvel an, de profiter de vos familles, de celles et ceux qui vous sont chers.

Et je vous donne rendez-vous le samedi 25 janvier 2025 à 18h00, salle Jean-Ferrat au Mas Martin pour la cérémonie des vœux à la population.

*Le meilleur à vous tous,
prenez soin de vous.*

Jean-Yves Rigout

Conseils Municipaux

Conseil municipal du 27 septembre 2024

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil municipal du 16 juillet 2024
- Révision du régime indemnitaire du RIFSEEP
- Délibération modificative des délégations consenties au Maire
- Approbation du projet de sécurisation groupe scolaire
- Cession de cinq délaissés de voirie sur le chemin 128 à Saint-Quentin
- Subvention Canton de Nieul 2024_Art.65748
- Don d'une œuvre à la commune avec conditions particulières
- Réalisation d'un diagnostic énergétique de la salle moyenne du Mas Martin



La réalisation d'un diagnostic énergétique de la salle moyenne du Mas-Martin

Il a été proposé, en vue de la réflexion sur la rénovation de la salle moyenne du site municipal du Mas-Martin, d'approfondir ce dossier en mandant le service ESP87 du syndicat d'électrification de la Haute-Vienne (SEHV 87) pour la réalisation d'une étude spécifique.

Cette étude permettra d'évaluer la faisabilité technique, économique, financière et environnementale de la rénovation énergétique, dans le cadre de la rénovation globale de la salle.

L'étude sera réalisée dans le cadre de l'accord-cadre mono-attributaire à bon de commandes qui établit les conditions techniques et financières de la réalisation des études énergétiques, conclu par le SEHV par appel d'offres.

A l'issue de cette consultation, le service ESP87 établira une convention afin de valider le contenu, le coût et le délai de réalisation de ces études.

Financées par le SEHV, par délégation, ce travail doit nous permettre de viser les économies d'énergies, ces études étant la base indispensable à la mise en œuvre raisonnée de ces actions.

Dans le cadre de cette délégation, les éléments de contenu, prix et délai de cette étude seront communiqués au Conseil municipal dès qu'ils seront connus. La demande de réalisation du diagnostic énergétique de la salle moyenne du Mas Martin a fait l'objet d'un avis de la dernière Commission Travaux afin d'avoir une estimation à disposition lors de l'élaboration du Budget Prévisionnel 2025.



Conseil municipal du 18 novembre

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil municipal du 27 septembre 2024
- Approbation du règlement intérieur de la commune et du CCAS et mise en application à compter du 1^{er} janvier 2025
- Désignation d'un coordonnateur communal et de ses suppléants dans le cadre des opérations de recensement de la population (2025)
- Convention constitutive de groupement de commandes (CCGC) avec Limoges Métropole pour la fourniture d'articles d'équipements de protection individuelle hors textile
- Convention constitutive d'un groupement de commandes (CCGC) avec Limoges Métropole pour la location de bennes – transport, évacuation et traitement des déchets issus des services municipaux et communautaires
- Convention de groupement de commandes (CCGC) avec Limoges Métropole pour la fourniture de services de télécommunications
- Convention de partenariat valant occupation du domaine privé communal avec Limoges Métropole relative à la plantation d'un réseau bocager
- Candidature de la commune à l'opération HAIECOLIER en partenariat avec la fédération départementale de la chasse
- Avis sur l'enquête publique pour un projet d'atelier d'engraissement bovin de la SAS T'RHEA à Peyrilhac

Focus sur la motion relative au projet T'hrea

Par courrier en date du 8 octobre 2024, le préfet de la Haute-Vienne a sollicité l'avis du Conseil municipal de Veyrac sur la demande d'enquête publique complémentaire de la SAS T'hrea, relative au projet Terres de Chavaignac. Celle-ci fait suite à une première enquête publique organisée du 11 mars au 12 avril 2024 et propose des modifications, en réponse à l'avis défavorable du commissaire enquêteur.

Après lecture du dossier complet, le Conseil municipal :

- **Regrette la transmission d'un outil de production à une firme agroalimentaire**, loin du modèle d'élevage coopératif faisant la nature de notre territoire,
- **Considère que ce projet ne répond pas aux attentes de la population**, en recherche d'une filière locale, en proximité avec ses producteurs et leurs familles,
- **Dénonce les approximations figurant dans le dossier**, prioritairement sur le plan d'épandage non sécurisé, en raison des baux absents ou non-renouvelés, à l'exemple de la SCI du Buisson qui a formalisé le non-renouvellement de son bail (exprimée dans la contribution n°10369 du 9 avril 2024).

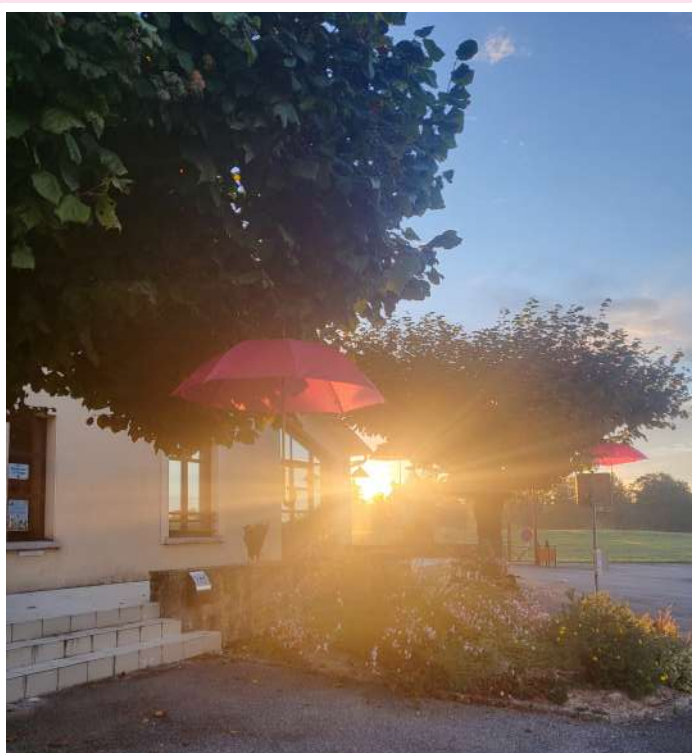
En complément, en réponse à l'actualité agricole, le Conseil municipal de Veyrac :

- **défend** une agriculture de proximité, favorisant les exploitations familiales, qui adoptent des pratiques durables et contribuent à l'entretien des paysages, à la préservation de la biodiversité et à l'équilibre des écosystèmes locaux.
- **Reconnaît** l'apport essentiel de l'agriculture à l'identité de notre pays, à son économie et à son rayonnement pour préserver sa qualité de vie, qui contribue fortement à son attractivité,
- **Affirme** son soutien à une agriculture rémunératrice et créatrice de valeur ajoutée sur son territoire,
- **Souhaite** prioriser le renouvellement des générations en agriculture sur des modèles d'exploitation viable et vivable,
- **Dénonce** la ratification de tout accord commercial considérant l'agriculture comme une variable d'ajustement et demande le traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales.



Veyrac en rose

Octobre est traditionnellement le mois de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein. L'opération Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Cette année, la municipalité a offert à chaque agent volontaire un tee-shirt rose, permettant de les sensibiliser mais aussi de soutenir la Ligue contre le cancer. Avec eux les élus ont également endossé le maillot, ainsi que les chaussettes et les parapluies. Ensemble, voyons la vie en rose, et soutenons toutes les personnes touchées, de près ou de loin par cette maladie et ses conséquences.





Campagne de recensement de la population du 16 janvier au 15 février

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Il permet également de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La

connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Cela concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

Comment répondre au recensement ?

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

4 agents ont été recrutés pour venir à votre rencontre, nous vous remercions de votre accueil à leur égard.



Valérie LAVAUD



François COINDEAU



Pascal DELAHAYE



Dorian BERQUET

Une nouvelle vie pour vos mobiles

Dans le cadre du partenariat avec Orange, une collecte des mobiles usagés, en vue de leur recyclage a lieu **jusqu'au 14 janvier**.

Rapportez vos vieux téléphones oubliés en mairie !



Dépôts sauvages

Une fois de plus, nous constatons sur différents points de la commune des dépôts sauvages. Déchets verts, résidus de travaux... Les déchèteries DOIVENT être les uniques lieux de dépôts.

Ensemble, respectons nos espaces !

Plus d'infos...

Les déchèteries de la communauté urbaine de Limoges Métropole :

<https://bit.ly/4fXThS3>

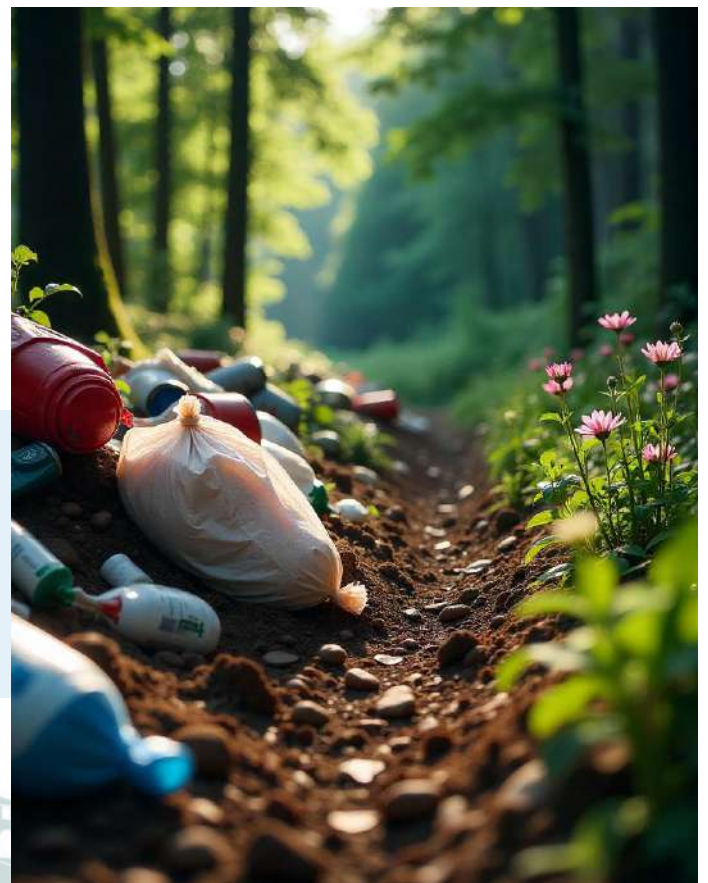


Carton rouge

Des vols ont été signalés au cimetière, nous faisons appel à votre bienveillance et votre respect pour préserver la sérénité de ce lieu de recueillement. N'hésitez pas à contacter les services de gendarmerie en cas de dégradations ou disparition d'objet.

Pour rappel : Article 225-17 du Code Pénal

- Toute atteinte à l'intégrité du cadavre, par quelque moyen que ce soit, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.
- La violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments érigés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.
- La peine est portée à deux ans d'emprisonnement et à 30 000 euros d'amende lorsque les infractions définies à l'alinéa précédent ont été accompagnées d'atteinte à l'intégrité du cadavre.





Intempéries

La municipalité remercie dans ce bulletin les services d'Enedis, particulièrement mobilisés lors des deux épisodes de tempête de novembre. Arbres et branchages sur les lignes avaient en effet privé plusieurs villages d'électricité, de quelques minutes à plusieurs heures.

Nous rappelons que l'entretien de vos arbres et la surveillance de leur état, doivent être réguliers, pour limiter les chutes.



Signaler une panne :

Panne enedis : <https://bit.ly/3ZFOTkZ>

Panne orange : <https://bit.ly/3OJvucq>

A ce propos ! Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) vous informe !

Mais pourquoi n'enlève-t-on pas tous les bois dans les rivières ?

La végétation de bord de cours d'eau, appelée la **ripisylve**, a **plusieurs rôles** :

- **protection des berges** par le système racinaire des arbres ou autres arbustes
- **maintien de la qualité des eaux**, grâce à sa capacité de filtration et d'ombrage qui atténue la température de l'eau en période estivale
- **lutte contre les inondations** en ralentissant la vitesse de l'eau
- **maintien de la biodiversité**, en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces et un corridor écologique pour leur déplacement



La végétation vieillit et peut chuter dans les cours d'eau, c'est ce que l'on appelle les embâcles. Ces enchevêtrements de végétaux dans les cours d'eau pourraient être répartis en 2 catégories :

- **Impact gênant** : les accumulations de végétaux peuvent barrer le lit des cours d'eau et accentuer les inondations. Ils peuvent également provoquer des érosions de berges ou encore fragiliser les infrastructures (ex : ponts)
- **Impact bénéfique** : la présence d'embâcles permet de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau en servant de refuge à la faune. Elle peut permettre la création de cavités plus profondes dans le lit de la rivière et donc une diminution de la température de l'eau.

Au-delà des aspects esthétiques et paysagers, la gestion des embâcles doit être étudiée avant toute intervention. C'est dans cet objectif que les élus du syndicat se sont dotés d'un arbre de décision permettant d'objectiver les interventions de la collectivité suite à des événements climatiques exceptionnels.



Dans le cadre des Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer. C'est le cas actuellement des travaux de restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles qui se déroulent sur la Grande Briance, ou sur les ruisseaux de Chambarière et des Trois Arbres. Le syndicat se substitue alors aux propriétaires dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Toutefois, les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau restent responsables de son entretien selon l'article L215-14 du code de l'environnement. Les équipes du SABV sont à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans les choix de gestion.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : www.syndicat-bassin-vienne.fr



Arrêté bruit

Rectification horaire : les travaux bruyants sont autorisés de 14h-19h et non 14h30-19h30 !

Hommage à Madame Solange VINCENT - REDON

Solange est née le 23 août 1922 à Nieul dans la maison où elle vit toute son enfance avec ses parents Noémie et Maurice ainsi que ses grand-parents Aimée et François.

Dès l'âge de 17 ans elle est sollicitée pour faire la classe dans une école primaire de la région. Puis quelques temps après elle étudie à l'école normale d'institutrices, elle est affectée pour son premier poste à Balledent où elle va à vélo. Elle connaît la guerre avant d'épouser en décembre 1944 Jean VINCENT.

En 1945, le couple s'installe à Paris où Solange est détachée du département de la Haute-Vienne au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). Les compétences et le travail de Solange sont reconnus de tous. Le 2 juillet 1964, Monsieur Christian FOUCHET, ministre de l'Éducation Nationale la nommera Chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

Monsieur Olivier GUICHARD, Ministre de l'Education Nationale la nommera le 28 juillet 1971, Officier dans l'ordre des palmes académiques. Sa fonction de documentaliste et sa passion pour l'histoire lui donnent le goût de la recherche. Bien qu'étant encore en région parisienne, elle vient régulièrement à Nieul.

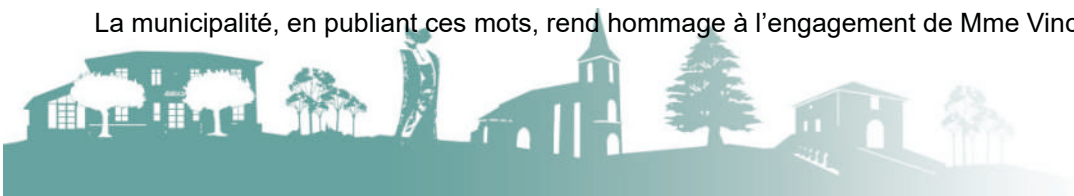
C'est lors d'une de ses venues, en 1983, que Monsieur Jean Mahaut, Maire de Nieul, lui demande de faire des recherches sur les vitraux du château.

En août 1989, elle crée l'association « Mémoire du canton de Nieul » qui deviendra plus tard « Mémoire de Nieul et alentours ». Ses travaux ont donné lieu à de nombreuses publications.

En 2011, à presque 90 ans, elle crée le musée virtuel de l'association et continue à se nourrir de livres. Pour elle, le savoir est essentiel à l'épanouissement des peuples et à leur liberté.

Le décès de son fils en juillet 1993, puis de son mari quelques années plus tard la laissent seule. C'est pourquoi, elle aime s'entourer de sa famille et de ses amis qu'elle reçoit dans sa maison et son « annexe », grange qu'elle fait aménager à cet effet. Solange est partie le 30 août 2024. Avec elle s'éteint la lignée des REDON présente à Nieul, sur « leurs terres » comme ils disaient, depuis 1460. Elle laisse un grand vide et une profonde tristesse pour ceux qui l'aimaient et la connaissaient.

La municipalité, en publiant ces mots, rend hommage à l'engagement de Mme Vincent-Redon.





Stéphane Davoine – positivDOG, éducateur comportementaliste canin , 78 Route de La Gautaud

Propose un service d'éducation et de rééducation canines basé sur des méthodes bienveillantes.

Ce service s'adresse à toute personne souhaitant mieux comprendre (et se faire comprendre de) son toutou et disposer de stratégies pour travailler les compétences qui fondent la bonne intégration de l'animal dans son foyer et son environnement : le rappel, le calme et le contrôle face à la distraction, la patience, le désengagement lors d'interactions avec des congénères, etc..

Les propriétaires de chien peuvent également faire appel à Stéphane Davoine lorsqu'ils rencontrent des problèmes de comportements indésirables : destruction, excitation incontrôlable durant les visites, réactivité, etc.

Un accompagnement débute par un bilan comportemental réalisé au domicile du propriétaire. L'objet de cette séance de questions-réponses est d'obtenir l'image la plus précise possible du chien dans son environnement et des relations tissées avec sa famille humaine. Il a également pour but de prodiguer des premiers conseils aux propriétaires et de décider du programme d'éducation.

Les séances d'éducation sont destinées aux personnes. Ce sont elles qui viennent apprendre des méthodes de travail pour les utiliser au quotidien pour l'éducation de leurs chiens.

Au-delà de l'apprentissage de bons comportements, l'éducation canine sert à approfondir la relation entre l'humain et l'animal et constitue une activité mentale à part entière, source d'équilibre et de bien-être pour le chien.

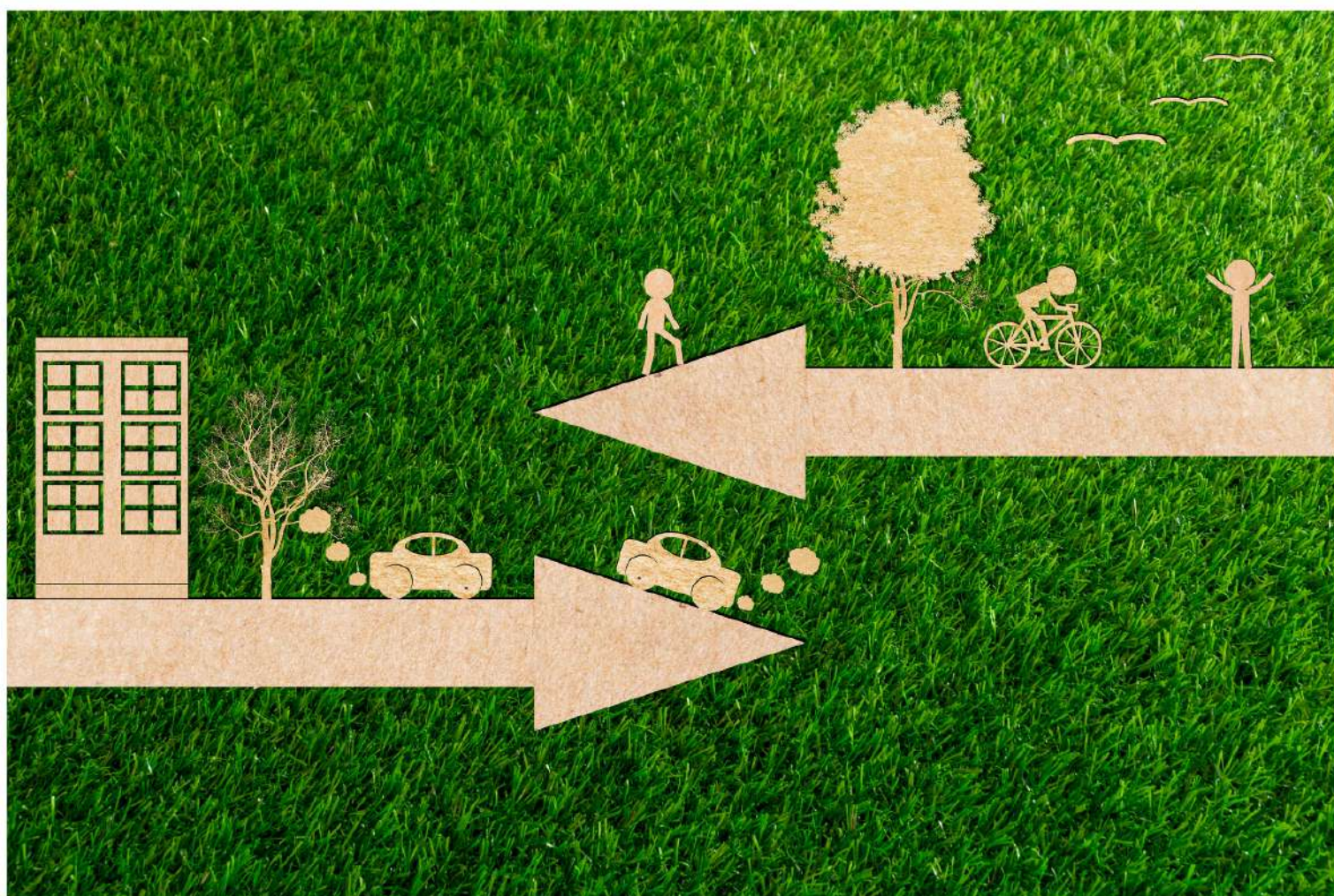
PositivDOG propose également des séances d'éducation en groupe, des balades collectives et une initiation au Treibball, un loisir canin qui permet tant la dépense physique que mentale.

Stéphane Davoine est également intervenant du Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque d'accidents par Morsures (PECCRAM). Cette intervention est destinée aux groupes d'enfants (4-12 ans) afin de leur inculquer les bases de la communication canine et les bonnes attitudes lors de leurs rencontres avec des chiens.



DOSSIER :

Développement économique, à notre échelle



Commune et développement économique, quel rôle à jouer ?

La commune de Veyrac est reconnue depuis des années pour son attractivité, grâce à son tissu associatif dynamique, aux événements culturels et festifs qui sont organisés tout au long de l'année.

L'équipe municipale, conformément à son projet de mandature, a également mis l'accent sur la revitalisation du centre bourg, vecteur d'attrait et de développement de toute commune. En effet, allier cadre de vie et développement économique est un enjeu fort pour la vitalité du territoire, visant toujours plus de services pour la population.

Les différentes installations qui ont eu lieu depuis le début du mandat démontrent la volonté municipale d'aller de l'avant, pour vous permettre de disposer de services de qualité, qui répondent à vos besoins.

Ce travail de fond se fait dans un climat tendu et compliqué pour les collectivités qui doivent équilibrer leur budget avec des dotations à la baisse malgré l'inflation importante qui grève les finances communales.

À l'échelle de Veyrac, nous avons le rôle de décideurs en cas d'initiatives propres comme l'installation de la supérette API ou de la requalification de la Coop en commerce multi-services, mais surtout de facilitateurs, encourageant les initiatives personnelles des porteurs de projets et en les soutenant aux différentes phases, autant que nécessaire (urbanisme, recherche de soutiens financiers, appui auprès des instances départementales, communication...).

Dans ce dossier, la parole est donnée à deux jeunes installés sur notre commune : Romain Bizet, chef de Pizz'à Veyrac, et Marine Dupont, maraîchère au Plouny. Ils vous livrent leurs impressions après un an d'activité, dans cette interview croisée !



Ancien coop

Comment se porte ton activité ? Et que t'a permis son développement ?

Romain Bizet – Pizz'à Veyrac : Après 17 mois d'ouverture, la pizzeria a pu fidéliser de nombreux clients du jeudi au dimanche soir. Chaque soir de nouvelles personnes découvrent Pizz'à Veyrac, qui est devenue un véritable lieu de rencontre sur la commune de Veyrac. J'en suis très heureux et je ne peux que souhaiter que ça continue.

Marine Dupont – La ferme du Plounty : L'année écoulée n'a pas été des plus simples, avec une météo très difficile. Mais l'activité a bien démarré, après l'installation de la serre, du poulailler, de la mare pour récupération de l'eau de pluie. Ce sont 20 familles qui commandent chaque semaine des paniers, et tout autant de clients à la ferme, depuis l'ouverture sur place de la boutique, en avril dernier. D'abord ouverte le mercredi, un deuxième créneau est proposé le vendredi soir.

Tes perspectives ?

Romain Bizet – Pizz'à Veyrac : Continuer à faire plaisir avec des pizzas de qualité et un maximum des produits locaux, et relever le défi tous les mois de l'élaboration de la nouvelle pizza du moment. Également continuer à participer aux événements du village, comme la boom d'Halloween de l'école ou encore le pot d'accueil des nouveaux arrivants de Veyrac.

Marine Dupont – La ferme du Plounty : Continuer le développement de la ferme, avec vente d'œufs à la reprise de la saison, et de volailles en fin d'année 2025. Avant cela, un nouveau bâtiment va sortir de terre, permettant l'aménagement de la boutique. Des haies vont également être implantées, pour briser le vent, ainsi que des fruitiers pour développer un verger. Et jongler avec la vie personnelle, qui sera elle aussi bien riche, avec l'arrivée au printemps d'un très joli fruit, au chaud pour quelques mois encore. Un remplaçant assurera pendant mon absence, soyez rassurés !



@La Ferme du Plounty

Un petit mot pour les Veyracois qui te connaissent, ou ceux qui n'ont pas encore testé ?

Romain Bizet – Pizz'à Veyrac : Je tiens à remercier toutes les personnes qui me suivent et me soutiennent depuis le début de cette aventure.

Et à tous ceux qui n'ont pas encore essayé, je vous accueillerai avec grand plaisir !

Horaires d'ouverture :

Du jeudi soir au dimanche soir

De 18h à 21h30

Pensez à réserver au 06 20 90 51 86

Marine Dupont – La Ferme du Plounty : Merci à tous pour l'accueil réservé à mon activité, et à ceux qui ne me connaissent pas encore, vous serez les bienvenus à la ferme, dès la reprise de l'activité en avril 2025. Les inscriptions pour les paniers hebdomadaires sont d'ores-et-déjà ouvertes, n'hésitez pas à me contacter par mail ou téléphone, je vous répondrai avec plaisir.

La Ferme Du Plounty

lafermeduplouty@gmail.com

07 85 35 84 62



@Pizz'à Veyrac

Nous vous faisons découvrir maintenant l'entreprise Electrum (SARL), qui s'est installée au Grand Moulin en septembre.

Fondée en 2003 et située désormais à Veyrac et Limoges, la société ELECTRUM est une entreprise qui propose une large gamme de services. Elle effectue la rénovation dans les domaines de l'électricité /plomberie de bâtiments résidentiels, commerciaux et tertiaires, ainsi que dans le domaine énergétique avec la pose de pompes à chaleur AIR/EAU climatisation réversible. Ses experts installateurs sauront vous conseiller également sur la pose de panneaux photovoltaïque.

Depuis 20 ans, ses équipes qualifiées offre un travail de qualité qui répond aux normes environnementales grâce à leurs compétences et labels :

- RGE,
- QUALIPAC,
- QUALI PV.

Avec ses collaborateurs, Monsieur et Madame Janailhac sont animés par la volonté de proposer des solutions sur mesure, adaptées aux besoins et aux budgets de chacun. Ils accordent une attention particulière à la qualité des matériaux et à la durabilité des réalisations, afin de garantir un confort optimal et une performance énergétique élevée aux clients.

Que vous soyez un particulier avec un projet de rénovation ou une entreprise cherchant un partenaire fiable, ELECTRUM est à votre disposition pour vous accompagner et concrétiser vos idées.

Pour en savoir plus,

contactez-les

au 0555035329

**ou consultez leur site internet :
www.electrum87.fr**



Pour la commune, la création d'activité est synonyme de développement et les emplois induits sont des enjeux d'importance.

Vous trouverez ci-dessous les différentes installations réalisées et celles à venir avec des perspectives intéressantes :

Ainsi, avec l'installation d'une micro-crèche et d'un cabinet médical avec une sage-femme obstétricienne sexologue (Cécile VIROULAUD) et une infirmière (Emilie BEAUBIAT MACQUET), ce sont au total 5 emplois supplémentaires sur la commune. La complémentarité et la consolidation des offres sont tout aussi primordiales. Cette installation complète l'offre de soins forte menées par 2 infirmières installées depuis des années à Veyrac en centre bourg (Simone BOULESTEIX, Chloé ROLLIN) et un cabinet de 4 kinésithérapeutes (Christelle GARCIA, Delphine VALLAT, Jérôme BONNETBLANC, Fanny LEFAURE-CIFCIBASI).

Focus sur 2025 !

L'installation d'une supérette API en début d'année résulte de la volonté des élus de l'équipe majoritaire de ne pas baisser les bras après les échecs successifs des deux gérants de la coop. C'est bien en pensant à celles et ceux qui n'ont pas forcément les facilités pour aller faire leurs courses à Oradour Sur Glane ou Verneuil sur Vienne, aux personnes âgées et la population en général que cette idée a été adoptée en conseil municipal.

La société API comme vous avez pu le lire dans nos dernières communications propose une solution innovante qui vous permettra de faire vos courses tous les jours de la semaine dans un espace fort de 700 produits dont 30 % de produits locaux. Des tarifs qui sont ceux de la grande distribution, disponibles ici à Veyrac. L'ouverture de cette supérette est prévue dans le courant du premier trimestre 2025. Les producteurs de la commune auront l'opportunité d'y vendre leurs produits.



Dans les projets à venir celui du Tiers Lieu commercial dans l'ancienne coop qui proposera de multiples espaces afin de répondre là encore à vos besoins (espace bar restauration, dépôt de pain viennoiserie et pâtisserie, service de proximité avec notamment un relai poste). Les porteurs de projet sont trouvés, reste à bien travailler le process afin de garantir la réussite attendue par tous pour un projet qui se veut également innovant.

Le projet en centre bourg de 4 logements avec l'Odhac qui s'inscrit dans le schéma de l'autonomie (6ème programme du département sur l'autonomie) va là aussi répondre à un besoin de plus en plus criant en permettant à des personnes à mobilité réduite autonomes de bénéficier de logements adaptés. Ces constructions sont programmées pour 2027.

Enfin dans les projets qui pourraient voir le jour et que le maire a initié avec la communauté urbaine Limoges Métropole, celui d'une zone d'activité artisanale communautaire sur le village de la Barre avec 4 lots pour des entreprises et entrepreneurs qui souhaiteraient s'installer sur notre commune et ainsi participer à son développement en créant de l'emploi et des services. Les discussions sont toujours en cours afin d'aboutir et ainsi proposer du foncier d'entreprise qui participera au développement de la commune et de la communauté urbaine Limoges Métropole, sur l'axe Atlantique, grâce à sa position géographique d'importance entre Limoges et Saint-Junien.





Vous souhaitez entreprendre ?

Limoges Métropole, qui détient la compétence Développement économique, possède de nombreux avantages pour permettre à des entreprises de s'installer et de prospérer. Pour vous aider à vous implanter, son pôle développement économique propose des accompagnements sur mesure :

Offre foncière et immobilière

La Communauté urbaine propose une offre foncière diversifiée et de qualité (localisation, surfaces, prix, service, ...) dans un environnement propice au développement de votre entreprise.



Accompagnements financiers

Pour aider les entreprises à se développer, Limoges Métropole propose des aides directes, l'aide à la transformation numérique, l'aide à l'immobilier d'entreprises, l'aide au loyer et l'indemnisation des commerçants en cas de travaux impactants négativement leurs activités. D'autre part, la Communauté urbaine propose également aux entreprises plusieurs dispositifs d'exonération de cotisation foncière des entreprises. Ils peuvent être permanents ou temporaires, liés à la structure juridique, au secteur d'activité, à la zone d'implantation ou à l'âge de l'entreprise.

Ingénierie d'accompagnement

Afin d'aider chaque entreprise à se développer et à s'installer sur son territoire, Limoges Métropole propose une ingénierie d'accompagnement. Vous pourrez en bénéficier, quels que soient vos besoins. La Communauté urbaine est là pour vous apporter des réponses et solutions adaptées : aide, conseil, orientation, appui matériel, soutien financier...

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le Pôle développement économique au **05.55.45.29.29** ou par mail : **pde@limoges-metropole.fr**



Nouveaux représentants de parents d'élèves

Tous les ans, des représentants des parents d'élèves (RPE) sont élus pour l'année scolaire. Le fonctionnement de l'école fait intervenir différents acteurs : enseignants, atsem, mairie...et les parents. L'objectif : faciliter la coopération et établir une relation de confiance entre tous les acteurs pour le bien-être et la réussite des enfants.

La municipalité félicite et remercie les 11 nouveaux représentants de leur engagement. Des échanges réguliers interviennent, la communication est franche et fluide, c'est une richesse, qui nous permet de travailler ensemble pour une école toujours plus attractive.

N'hésitez pas à les solliciter, leur rôle étant de transmettre les demandes et questions des parents, de recueillir et communiquer les informations sur la vie de l'école aux familles, d'être les intermédiaires entre les familles et l'école/ mairie en cas de besoin.

Titulaires :

ARNAUD Mélanie

CAZAL Julie

CLAVE Julie

DARREYE Jessica

LABROUSSE Mélanie

PETITJEAN Jonathan

TOUYERAS Emilie

VILAIN Diane

VILAIN Guillaume

Suppléants :

BEAUBIAT Fabrice

MALIVERT TALON Mickaël

Adresse mail : rpe.veyrac@gmail.com



Un espace familles pour l'ALSH du SIEPEA

L'ALSH vient de se doter d'un nouvel outil, qui simplifie les démarches administratives des parents auprès des services de jeunesse.

L'Espace famille à quoi ça sert ?

C'est un guichet unique ouvert 24h/24, 7j/7, sécurisé et confidentiel qui est accessible à partir d'une interface simple depuis n'importe quel périphérique connecté à internet (ordinateur, tablette, smartphone, etc.). La famille peut ainsi réserver des places les places pour les activités des TAP et l'accueil de loisirs, ainsi que télécharger et régler ses factures via Internet.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher des services : alsh@siepea.fr

L'inauguration du Pôle enfance intercommunal du 7 octobre dernier en images



Cantine ouverte

L'opération cantine ouverte a été reconduite sur les deux premières périodes, l'objectif étant de permettre aux parents d'élèves de découvrir le restaurant scolaire de Veyrac, par le biais d'une immersion pendant un des services aux élèves, et de partager un déjeuner.

Merci aux parents d'avoir répondu à cette initiative, que nous reprendrons dans les mois à venir !

Collecte nationale de la Banque alimentaire : la Haute-Vienne au rendez-vous !

Les Banques Alimentaires ont célébré 40 ans d'engagement dans la lutte contre la précarité alimentaire lors du lancement officiel de la Collecte Nationale qui a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre 2024 sur l'ensemble du territoire. La collecte nationale est un moment fort et indispensable dans le cadre de l'approvisionnement des stocks qui sont actuellement au plus bas.

Pour rappel, la commune adhère à la Banque Alimentaire Haute-Vienne afin de pouvoir apporter une aide alimentaire aux personnes dans le besoin, en contrepartie d'une participation financière de la commune.

La convention qui nous lie précise que les membres de l'organisation adhérente se doivent de participer au moins une fois l'an à l'une des opérations organisées par leurs soins. C'est ce qu'ont fait Christiane Vauzelle, adjointe à la solidarité, et Christiane Moreau, conseillère municipale, que vous avez pu croiser au supermarché U de Verneuil-sur-Vienne lors de cette campagne.

La collecte annuelle des 22, 23 et 24 novembre 2024 a été un succès pour la Banque alimentaire en Haute-Vienne. L'association a récolté près de 89 tonnes de denrées, soit quatre tonnes de plus que l'année 2023. En ces temps difficiles, la solidarité est plus que jamais aux rendez-vous, les Hauts-Viennois l'ont une nouvelle fois démontré.



Clin d'œil intergénérationnel dans les colis des aînés !

L'attention envers nos habitants les plus âgés est une vraie préoccupation pour nos jeunes conseillers municipaux. Aussi, ils ont souhaité leur adresser de jolis vœux pour les fêtes, que nous vous partageons ici. Parce qu'après tout, ils souhaitent à tous le meilleur !



Différentes phases de travaux ont bien avancé sur le territoire communal. S'ils peuvent générer de la lassitude chez les riverains, il est pourtant essentiel d'œuvrer pour l'espace commun, pour que chacun puisse bénéficier des aménagements et équipements.

En images, les travaux menés :

Avenue de la mairie, dont la fin est programmée en début d'année.

La Barre et les travaux réseau d'eau

L'aménagement d'une aire pour installation de la supérette API

Parlons des arbres !

Avec les défis croissants posés par le réchauffement climatique, il devient essentiel de prendre soin de la végétation de notre commune. En effet, avant de prendre la décision d'abattre un arbre, il est indispensable de réfléchir, car il faut une génération entière pour qu'un nouvel arbre atteigne la maturité.

Les arbres jouent un rôle vital dans notre environnement. Ils fournissent de l'ombre, réduisent les températures estivales et contribuent à la qualité de l'air en absorbant le dioxyde de carbone et en produisant de l'oxygène. Ils sont également essentiels pour la biodiversité, offrant un habitat à de nombreuses espèces animales et végétales.

De plus, cette végétation est un excellent moyen de lutter contre les îlots de chaleur en milieu urbain, un phénomène de plus en plus préoccupant. En effet, les zones urbaines accumulent et retiennent la chaleur, augmentant ainsi les températures locales. Les arbres, par leur ombre et leur transpiration, aident à rafraîchir l'air ambiant, réduisant ainsi la température.

À Veyrac, nous avons la chance de compter une diversité d'essences. Parmi les plus courantes, on trouve les chênes, les érables, les tilleuls et les pins. Chacune de ces espèces apporte une contribution unique à notre écosystème local, en offrant des habitats diversifiés et en enrichissant nos sols.

Il existe de nombreuses réglementations visant à les protéger. Au niveau européen, la loi sur la restauration de la nature du 12 juillet 2023 dispose que d'ici 2030, il ne doit pas y avoir de perte nette de couvert arboré urbain, et que d'ici 2050, toutes les agglomérations doivent posséder au moins 10 % de couvert végétal.

Ces réglementations montrent que la protection de notre végétation est une préoccupation de plus en plus importante au niveau national et européen.

Engageons-nous pour nos Arbres

Nous invitons chaque habitant à prendre conscience de l'importance des espaces verts de notre commune et à participer activement à leur protection. Si vous avez des projets de plantation ou de coupe, renseignez-vous auprès de la mairie sur les réglementations en vigueur et les meilleures pratiques à suivre.

Ensemble, nous pouvons garantir que la végétation de Veyrac continuera de prospérer et de fournir des bénéfices inestimables pour notre communauté et notre environnement.

En protégeant nos arbres, nous protégeons notre avenir.

Radar de la Barre

Les services de la Préfecture nous ont tout récemment indiqué que le radar en place à la Barre **resterait ainsi, et qu'il s'agissait du radar finalement définitif**. Comme de coutume désormais, pensez à lever le pied, ici comme sur toute la commune, les signalements et alertes quant à la vitesse excessive sont trop récurrentes ! A ce sujet, nos jeunes conseillers municipaux préparent une communication spécifique, restez connectés...



Agenda 1^{er} semestre **2025**

07 janvier

Assemblée Générale
Le Mas de l'Amitié
Mas-Martin

11 janvier

Assemblée Générale
ASTER
Mas-Martin

17 janvier

Assemblée Générale
Les Amis des Fleurs
Mas-Martin

15 février

Spectacle musical
ADEMV
Mas-Martin

21 février

Animation d'hiver
APEV

08 mars

Spectacle de magie
Veyracomusies
Mas-Martin

23 mars

Vide Grenier
Gym Veyrac
Mas-Martin

06 et 05 avril

Exposition photos
ADEMV
Mas-Martin

18 avril

Vente de plants
APEV

18 mai

Vide Grenier
APEV
Mas-Martin

28 au 31 mai

Festival
Veyracomusies
Mas-Martin

20 juin

Fête de l'école
APEV

24 juin

Concours de fleurissement
Les Amis des Fleurs



Les Veyracomédiens

LA TROUPE DES VEYRACOMEDIENS FÊTE SES 20 ANS.

Notre association Veyracoise a été créée et a débuté son activité en 2004 avec une première pièce intitulée « PANIQUE SUR TFN ». Dix autres spectacles ont été présentés au public notamment DANGER SANTE, SCRUPULE, VENDREDI 13, LES DENTIERES ONT LES CROCS.... Toutes les pièces jouées, sont écrites, mises en scène par nos propres soins. Nous réalisons également les décors et assurons la technique.

Nous réalisons une douzaine de représentations par pièce, suite à l'invitation d'associations de communes extérieures. Notre déplacement le plus lointain a été celui de ROESCHWOOG pour présenter « DROLE DE BAR » à nos amis Alsaciens.

Les 4 et 5 octobre 2024 nous avons eu le plaisir de jouer notre nouvelle pièce « ON L'A ECHAPPE BELLE » devant le public Veyracois dans la salle Jean Ferrat du Mas Martin. Sur les deux soirées, malgré le nombre de pièces de théâtre jouées sur la commune, nous avons accueilli environ 200 personnes.

Les prochaines représentations sont prévues les 1 février à Saint Gence, le 22 mars à Bonnac la Côte, d'autres dates sont en attente de confirmation.



ASTER

Festival AlimenTerre :

Le 15 novembre, en soirée, soutenue par la commission culturelle de Veyrac, l'association ASTER participait pour la troisième année au Festival AlimenTerre au Mas Martin dans la salle des Associations. Après la projection du film "Demain la Vallée" de Jérôme Prudent, un débat a suivi avec Robert Couty, modérateur de la parole, Martine Laplante, présidente des Amis de la terre Limousin, Sandrine Karam, élue à Veyrac en charge de la citoyenneté, Philippe Boissou, éleveur de vaches laitières en bio à Saint-Victorien et son épouse Gaëlle qui assure la transformation du lait, Olivier Hyvernaud, agriculteur bio à Veyrac éleveur d'un cheptel bovin et ovin. Les cheptels de ces deux éleveurs sont nourris à l'herbe, démarche traditionnelle qui diminue fortement l'impact de notre alimentation sur la biodiversité et le climat.



Le film nous a montré que face au changement climatique, des citoyens et citoyennes, des agriculteurs de différents secteurs, ont accordé leurs voix pour décider ensemble des transformations justes de l'usage de leurs terres. Une expérience scientifique a été réalisée dans le cadre du programme européen "Just Scapes" pour des paysages justes dans la vallée de l'Arac, en Ariège. Ce documentaire raconte cette histoire. Cette expérience scientifique ressemble à celle que mène Sandrine Karam sur notre commune pour construire Veyrac Tiers Village.

Au cours du débat qui a été riche, les discussions ont porté sur l'accès au foncier, l'accaparement des terres, la démarche des intervenants, comment répondre aux attentes des citoyens, comment s'approvisionner en bio et local,



Atelier cuiseurs solaires :

le 10 novembre, l'association ASTER a permis à l'association INTI de réaliser un atelier de montage de cuiseurs solaires qui s'est déroulé au Mas Martin. 10 personnes ont pu repartir avec un cuiseur solaire prêt à l'emploi et ont appris à mieux connaître les raisons du nécessaire développement de la cuisson écologique dans les pays où le bois utilisé pour les cuissons, détruit leur environnement, ainsi que la santé des femmes qui l'utilisent. Et chez nous, pour participer au ralentissement du dérèglement du climat.



2025 :

notre **assemblée générale** se déroulera le samedi 11 janvier à 18 heures dans la salle des associations ;

N'hésitez pas à y participer

Pour plus d'informations sur nos activités, consultez notre page Facebook : www/facebook.com/asterveyrac87

Marché Bio Aster :

Le 13 octobre à 9h les producteurs et transformateurs, les artisans et les revendeurs, les associations protectrices de l'environnement et de la personne ont commencé à accueillir les visiteurs sous un doux soleil d'automne. Les stands regorgeaient de bons produits bios et locaux. Plusieurs transformateurs s'affairaient pour préparer de délicieux plats, avec viande ou végétarien pour les repas de midi.

Nous avons pu aussi nourrir notre esprit avec Nicolas Picard qui nous a fait réfléchir sur comment faire transition en limousin et Yann Lopez maraicher bio qui nous a démontré qu'une agriculture naturelle, respectueuse des sols et de l'eau et de la biodiversité peut nous apporter l'autonomie vivrière.

Une balade ornithologique avec Patrick Labidoire a conduit les amateurs de chants d'oiseaux dans les bois du Mas Martin.

A 18h tout le monde a remballé, satisfait de sa journée et les bénévoles veyracois, mais pas seulement, ont commencé le nettoyage du site.

Marine, notre maraichère veyracoise avait vendu tous ses légumes !





Les Petits Rossignols Veyracois

Pour la 3ème saison la chorale de Veyrac « Les Petits Rossignols Veyracois » a repris ses répétitions le 10 septembre. Notre répertoire s'étoffe, une orientation variété a été prise à la demande des choristes. Un homme a rejoint le groupe, nous le remercions de sa présence, cela nous permet de chanter à 3 voix.

N'hésitez pas à vous joindre au groupe,

le mardi soir de 19 à 20 heures (hors congés scolaires)

au MAS MARTIN.

Nous vous accueillerons avec joie et bonne humeur.



Contacts :

La cheffe de Chœur, Corinne : 06 10 13 01 44

La Présidente, Annette : 06 07 55 56 89



Association Parents d'Élèves de Veyrac

On a besoin de vous!!!

Chaque année, l'APEV organise des manifestations. Leurs bénéfices permettent de financer des projets scolaires. L'année dernière, nous avons versé 4000 € à l'école!!

Ces manifestations nécessitent des volontaires d'une heure, d'une demi journée ou une journée. Chaque effort compte!!

Si vous souhaitez apporter votre aide ou vos idées, contactez nous :

apeveyrac@gmail.com

ou via facebook : APEV Veyrac



Calendrier des Manifestations 2025

Animation d'Hiver

21 Février 2025

Vente de Plants

18 Avril 2025

Vide Grenier

18 Mai 2025

Fête de l'école

20 Juin 2025



Les membres du bureau de l'APEV



Amicale des Anciens Élus Municipaux de Veyrac

L'année 2024 restera une année riche en événements pour notre amicale. Les actions engagées confirmant notre rattachement plus particulièrement à l'humain, à l'histoire et à la culture.

Pour concrétiser ces projets, nous avons organisé le dimanche 18 février, un concert avec le groupe GOSPEL FUSION. La recette de ce spectacle a été versée au profit des Restos du Cœur pour un montant de 2160€. Le groupe de chanteurs (70 personnes) ont présenté gratuitement, un spectacle de qualité devant 250 personnes.

En partenariat avec les amis des fleurs et le club de l'amitié nous avons organisé un déplacement à AUBUSSON. La matinée a été réservée à la visite du musée de la tapisserie et l'après midi a été consacrée à une visite guidée qui nous a fait apprécier le charme de la ville.

Les 27 et 28 avril 2024 les membres de l'A.D.E.M.V ont organisé une exposition retraçant la période 1939-1940 durant laquelle a eu lieu l'évacuation des

habitants de ROESCHWOOG vers les communes de VEYRAC et VERNEUIL SUR VIENNE. Cette exposition présentée et préparée par nos amis Alsaciens est composée de plus de 300 documents (photos, témoignages, documents d'archives de ROESCHWOOG et VEYRAC). Elle sera remise à la commune de VEYRAC pour un classement aux archives municipales.

Vingt et un artistes Veyracois et Veyracaises ont participé au 2ème salon des Veyracréateurs des 26 et 27 octobre 2024. Malgré la période de vacances scolaire, le public est venu apprécier le talent des artistes et créateurs de la commune. Chaque artiste a pu exprimer son art dans le domaine de la sculpture, peinture, poterie, dessin, composition florale, travail sur bois, travail sur métaux, émaux.... Durant ces deux journées, public et créateurs, habitants la même commune, ont pu échanger et discuter de leurs passions.



MANIFESTATIONS 2025

Samedi 15 février 2025 :

Spectacle musical avec Jean Luc LASVERGNAS et le groupe RHIZOME ET BLOUSE.

1er acte : George Brassens, Claude Nougaro, Boris Vian, Henri Salvador, Joe Dassin

2ème acte : hommage à Bobby Lapointe.

Samedi 5 et dimanche 6 avril 2025 :

EXPO PHOTOS

Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025 :

SALON DES VEYRACREATEURS

Si vous souhaitez participer à l'une de ces deux expositions vous pouvez vous inscrire en contactant un membre de l'amicale ou en téléphonant au 07.82.38.50.21.



Les Veyracomusies

UNE 37^{ème} EDITION EBOURIFFANTE !!

Telle l'hirondelle fidèle qui revient chaque printemps, **LES VEYRACOMUSIES** ouvriront le **bal des festivals en investissant le Mas Martin du 28 au 31 mai 2025** pour enjayer ce doux et long week-end de l'Ascension !

Pour perpétuer la tradition, établie depuis 1987, les Veyracos restent :

- une aventure humaine 100% de bénévoles
- un festival en milieu rural, œuvrant au développement du dynamisme local,
- une proposition culturelle variée et intergénérationnelle,
- une entrée libre sur le site et des concerts gratuits,
- une démarche qui se veut en adéquation avec le développement durable : une place donnée aux artistes et aux techniciens locaux, les partenariats sont établis avec les prestataires locaux, et le rappel permanent des gestes éco-citoyens

Et pour accueillir le public toujours plus nombreux (vous étiez 6 000 en 2024 !!), l'équipe de joyeux rêveurs festifs s'est pliée en 4 pour vous concocter la formule «IVème génération ». Ainsi, les concerts commenceront à 19h, assis dans la salle Jean Ferrat, pour profiter de moments intimistes, laissant place à la beauté des textes et à l'émotion d'artiste tels que le poète sensible et percutant **Govrache**, les frères **Volo** et leur humour décapant et la lumineuse **Carmen Maria Vega**.

A 21h, place aux groupes d'exception dans le tout nouveau chapiteau, pour des concerts festifs à souhait ! Jugez plutôt : une soirée inaugurale le jeudi rassemblant rien que pour vous le gratin des collectifs : **Tambour Tambour (Barcella, Syrano et Ordeuvre)**, **Frères 2 Misère (avec Fredo des Ogres de Barback, Laulo des Hurlements d'Leo, Mélanie de Melissmell et les ex musiciens de Mano Solo rejoints par Lydia Fischer)**, sans oublier les camarades **Alee & Mourad Musset de La Rue Kétanou**. Une soirée de ouf inédite, digne des Veyracos – génération IV !!!

La fête continue le vendredi avec le récital hilarant des chansonniers 2.0 de **Goguettes**, et le samedi, c'est de la bonne humeur en barre qui vous sera proposée avec les talentueux déjantés **Fatals Picards**.

Pour finir en beauté, les rassemblements de fin de soirée se feront sous le Chapi Cosy, le chapiteau de cirque que vous connaissez, où la fête peut battre son plein, surtout quand vous y croiserez les fadas du **Oaï Reggae Party (avec Rastyron de IAM et Gary Greu de Massilia Sound System)**, les guincheurs de **La Folle Nuit** ou **Les Barbeaux**, grands gouailleurs devant l'Eternel !

Et les après-midis ? Les Veyracos pensent à tout ! : ateliers de découverte instrumentale, cirque, l'OlympieVan (la plus petite salle de concert !), pôle jeux, boutiques d'artisanat, marché de la gratuité, forum des festivals amis...

Le coup d'envoi sera donné mercredi 28 mai, pour le marché festif et le concert de Madam, pur groupe de rock, qui n'a pas peur de sortir ses tripes !!

Vous êtes maintenant prévenus : on ne ressort jamais indemne des Veyracos !

Sachez aussi que nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux bénévoles et que nous sommes à la recherche d'une âme bienfaitrice qui voudrait bien nous mettre à disposition un petit local de 15 à 20 m² afin d'y stocker au sec et à l'abri de la poussière une partie de notre matériel.

Suivez et retrouvez toute la programmation sur www.veyracomusies.com, ainsi que sur les pages Facebook et Instagram du festival.



A vos agendas !



Mais fin mai c'est encore loin ... alors pour assouvir votre soif de spectacles, l'équipe des Veyracomusies vous concocte une soirée Magie et Hypnose, avec TAO et Les Influenceurs, dans une ambiance cabaret, le samedi 08 mars 2025 à 20h30 au Mas Martin. Entrée 10 € seulement, mais attention de réserver vos places au 06 76 86 99 31.

BILLETTERIE du festival :

Sur notre site : www.veyracomusies.com

Sur nos pages Facebook et Instagram :
Festival Veyracomusies « Le plus grand des petits festivals »

Point show, disquaire à LIMOGES

Yoga Bien-Etre

La 7ème année de notre activité a commencé dans d'excellentes conditions. Le nombre d'adhérent(e)s reste stable. Marie-Sylvie, notre professeure, donne des cours avec bienveillance et écoute. Nous notons une progression évidente de nos pratiques.



Comme tous les ans, nous avons participé au Téléthon et cette année les membres de l'association ont préparé des gâteaux, au profit du Téléthon, vendus après la pièce du théâtre des Veyracomédiens. Nous tenons à remercier les personnes qui ont pâtissé pour l'occasion.

Comme chaque année, nous avons remis en plus un chèque de 100 € au profit du Téléthon.

Le samedi 29 mars 2025 dans la salle J.-Ferrat, nous organisons, durant la matinée, un stage de perfectionnement réservé aux adhérent(e)s de l'association.



Vous pouvez nous rejoindre pour un cours à l'essai et vous inscrire en fonction des disponibilités des 3 cours dispensés.

- Lundi de 16 h 45 à 17 h 45
- Lundi de 18 h à 19 h
- Jeudi de 9 h à 10 h.

Le bureau :

Martine JOUBERT, Présidente,

06 60 46 46 97

Béatrice BERNARD-JALAGEAS,

Secrétaire, 06 09 86 28 45

Françoise PETIGNAUD,

Trésorière, 06 07 08 92 92



Gym Veyrac

C'est avec plaisir que nous avons repris nos baskets, tapis et bouteille « d'eau » pour être au rendez-vous de 17h45 à 18h45 au Mas Martin, le mercredi 4 Septembre 2024 pour notre séance de « Gym douce ».

Cette saison se veut un peu plus dynamique, tout en respectant les capacités de chacune et chacun. Notre animatrice diplômée d'Etat, Catherine CHABRAT, veille à proposer des variantes aux exercices. C'est l'occasion de se bouger, de se détendre, d'échanger selon sa motivation : personnelle, sportive ou conviviale.

Cette nouvelle saison 2024-2025 compte déjà 35 adhérents (es) de tous âges dont 4 hommes, toutes et tous très assidus. Si vous le désirez, il est toujours possible de nous rejoindre tout au long de l'année : vous pouvez assister à 2 séances gratuites sans engagement afin de vous rendre compte par vous-même de la pratique et de l'ambiance.



Ce sont aussi des moments de convivialité : l'association offre à ces adhérents(es) : chocolats pour Noël, Galette des rois en Janvier et pour clôturer la saison après le dernier cours le 1^{er} mercredi de Juillet, un petit apéro salé-sucré.

L'Association vit grâce aux adhésions et aussi au vide-greniers organisé depuis 2011 fin Mars sur le **site du Mas-Martin**, manifestation qui connaît un beau succès (entre 70 et 100 exposants selon les années et la météo) grâce à l'implication des membres du bureau et des bénévoles (adhérents ou conjoints) qui apportent l'aide nécessaire à la réussite de cet événement. Merci à tous et encore plus de « bras » seraient bienvenus.

Informations et réservations par téléphone au 06 .83.46.60.50 ou par mail sur gymveyrac@yahoo.fr

A retenir !

Date à retenir pour la participation ou la promenade ...
Dimanche 23 Mars 2025 : 14ème VIDE-GRENIERS de la GYM

Le Mas de l'Amitié



Notre Club, en collaboration avec la municipalité, a organisé le 26 novembre une réunion d'information relative à la sécurité des biens et des personnes.

Cette séance, animée par l'adjudant Leroy de la brigade de gendarmerie de Nieul, avait pour but de transmettre aux participants des conseils et des préconisations très simples permettant de renforcer leur vigilance et d'éviter les cambriolages.

Les participants ont assisté à une présentation théorique mais ils ont surtout apprécié de pouvoir échanger et bénéficier de précieux conseils afin de pouvoir protéger leurs biens.

Le Club du Mas de l'Amitié s'est réuni le mardi 26 octobre au Mas-Martin pour déguster son repas d'automne.

Les membres du bureau ont préparé un bœuf bourguignon qui a ravi les papilles de la quarantaine d'adhérents présents.

Après ce délicieux repas, l'après-midi s'est poursuivi, dans la bonne humeur, avec ses traditionnels jeux (Belote, Scrabble,...).

A noter :

L'assemblée générale de notre association se déroulera le mardi 7 janvier 2025.

Toutes les personnes qui souhaitent y prendre part seront les bienvenues. L'assemblée sera suivie d'un repas préparé par le bureau.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux

Venez nous rejoindre, nous vous attendons nombreux...



Les Amis des Fleurs

Le marché de Noël a eu lieu le 1er décembre 2024 au Mas Martin à Veyrac.

Cette année une cinquantaine de participants étaient inscrits pour cette journée très conviviale qui permet à chacun de profiter au maximum de la diversité du marché.



Calendrier 2025

Assemblée Générale
17 janvier 2025 au Mas Martin

Concours de fleurissement
24 juin 2025

Remise des prix suite au concours
26 septembre 2025

Troc de plantes
4 octobre 2025

Marché de Noël
7 décembre 2025





US Veyrac Football

Bilan début de saison 2024-2025

L'US Veyrac Football vous fait partager le bon début de saison de ses troupes, conforme aux objectifs sportifs et toujours dans cette convivialité qui lui est chère.

Équipe 3^{ème} division :

Bon début de saison pour cette équipe qui vit très bien ensemble avec à la clé un classement intéressant qui la place en bonne position pour garder en tête l'objectif de début de saison, à savoir la montée en division supérieure. L'effectif a su se forger du caractère au fil des matchs dans un championnat viril où l'engagement et l'abnégation sont de rigueur. C'est aussi le fruit d'un travail assidu et acharné à entraînement où la participation est nombreuse. Espérons que les blessures n'iront pas entacher de trop cette dynamique.

Équipe 4^{ème} division :

Première partie de saison intéressante où l'équipe tient la dragée haute en championnat face aux grosses écuries de la poule. Qualification également pour le deuxième tour de coupe. Sérieux, envie, respect et bonne ambiance caractérisent le bon début de saison de l'équipe. De bonne augure pour la suite. Il faut persévérer !

Équipe 5^{ème} division :

Bon début de saison avec un rythme de champion, victoires à domicile et matchs nuls à l'extérieur dans une poule très disparate dominée par Feytiat qui semble intouchable. Mais ça c'était avant une chute brutale au dernier match chez un mal classé qui ne le restera pas...

Le groupe vit bien ensemble malgré un nombre important de joueurs et beaucoup de rotations.

Féminines :

Les féminines réalisent elles aussi un bon début de saison en réussissant à valider le premier objectif de l'année à savoir sortir de la poule de brassage et jouer en 2^{ème} division. C'est chose faite avec 3 victoires pour une seule défaite. Place maintenant à la 2^{nde} phase, avec pour objectif d'essayer d'atteindre l'une des 2 premières places.

Vétérans :

Des résultats intéressants pour cet effectif qui comme chaque année prend une grande priorité au plaisir sur le terrain puisque pour ces valeureux la passion du ballon rond est toujours présente, avant de se retrouver ensuite pour un moment de convivialité en soirée.



Remerciements à nos partenaires et à la trentaine de bénévoles qui œuvrent sans relâche et qui accompagnent la vie du club au quotidien, présidents, membres du bureau, dirigeants, coaches, sympathisants.

Remerciements particuliers à la Ville de Limoges et au club de l'AC Landouge pour le prêt des installations de la Deliadé où se pratiquent les entraînements seniors, ainsi qu'à la municipalité et au club voisin d'Oradour sur Glane pour le prêt des installations pour les féminines, qui nous permettent de continuer de pratiquer notre sport régulièrement depuis le mois de septembre dans l'attente de la remise à disposition début 2025 du terrain du haut en cours de rénovation au Mas Martin.





Qui sommes nous ?

Imaginons est une association Loi 1901, née en septembre 2024 d'un collectif citoyen issu du projet Veyrac Tiers Village.

L'association agit au moyen de diverses actions :

- Événements, échanges, partages et transmissions
- Animation, coordination des différents tiers espaces de Veyrac (futur tiers lieu commercial à la place du coop...)
- Production, réalisation et diffusion de média (podcast/vidéo...)

Les dernières actions d'Imaginons :

Septembre 2024 :

Co-organisation avec la mairie de Veyrac de l'événement : Associations en fête.

Octobre & Novembre 2024

Des activités intergénérationnelles sympas avec le chant pour tous une activité gratuite mensuels proposée par la formidable Agnes !

Décembre 2024

- Des rencontres : jeux de société et tournoi de jeux vidéos pendant les vacances de Noël
- un premier atelier déco de Noël avec des matériaux récup' !

Séances d'essai de danse pour tous



Rejoins l'Association Imaginons et donne vie à tes idées !

Parce qu'on est une équipe motivée qui croit en la force du collectif et en l'échange des savoirs et des pratiques de la communauté. Notre mission : continuer à dynamiser la vie locale notamment en centre bourg et dans les villages en valorisant l'existant et aussi en créant des partenariats avec d'autres associations. Notre volonté est de renforcer les liens sociaux en créant des espaces de rencontres réguliers et plus particulièrement dans le futur tiers lieux café-restaurant Multiservices dans l'ancien Coop. Nous sommes comme des facilitateurs de projet pour les habitants.



Prêt.es à nous rejoindre ou tout simplement nous soutenir ?

C'est simple : rejoins-nous et laisse libre cours à ta créativité et ta bonne humeur.

➡ Pour adhérer ou pour plus d'infos, contactez-nous à imaginonsveyrac@gmail.com, sur Facebook (<https://www.facebook.com/associationimaginonsveyrac>) ou surtout venez nous rencontrer à notre prochain événement!

Ce qu'on peut faire pour toi, comment ça se passe?

Tu veux organiser une fête de quartier? Un concert? Une soirée débat? Des ateliers créatifs pour les petits et les grands pour partager tes compétences? Des savoirs? Ou encore un ciné-club ou une soirée jeux de société?

Imaginons t'accompagne dans toutes ces initiatives ! On gère avec toi la logistique, la promotion, et on mobilise la communauté. Toi, tu apportes ton idée, et nous, on fait le reste en créant des liens pour faciliter la mise en œuvre 🤝



Les Art'isans

Article Festival Art Métal 2024 – 24 et 25 août

Ensemble, transformons notre monde !

A l'origine il y avait quelques artisans, amoureux du travail du métal, groupés dans l'association les Art'isans qui réutilisaient des matériaux de récupération pour en faire des œuvres originales et leur donner une seconde vie.

Pour faire connaître leur production et attirer d'autres créateurs, ils décidèrent d'organiser, en 2019 un festival d'Art'récup regroupant alors 25 artistes. Le soutien des habitants de Veyrac a permis d'héberger gracieusement les artistes venus réaliser des performances pendant un week end d'été.

Cette année, les 24 et 25 août au Mas Martin à Veyrac s'est tenue la 5^{ème} édition du festival. Il est devenu un incontournable de l'art du recyclage de matériaux en œuvres d'art et attire plus de 40 artistes pleins d'imagination venus de toutes les régions. Ils acceptent le challenge de créer sur un week-end une œuvre originale à partir des matériaux de récupération qu'ils découvrent le samedi matin. Les réalisations sont mises aux enchères le dimanche à 17 heures.

Les visiteurs peuvent assister en direct au travail des artistes et échanger avec eux sur leurs techniques et leurs idées. Une buvette et une possibilité de restauration sont offertes sur place. Le samedi soir, un barbecue géant permet de passer une soirée agréable en écoutant les Seekers et Mr. Princk.

Une grande tombola donne la possibilité de gagner une œuvre de l'un des artistes.

Enfin, pour se dégourdir les jambes le public peut également suivre le circuit Terra Aventura, mis en service en juin 2023, qui permet de découvrir des œuvres réalisées lors des éditions précédentes du festival. Le cadre verdoyant de la balade et les travaux présentés sont plébiscités par les visiteurs : le circuit s'avère déjà comme le plus visité de la région Aquitaine et les commentaires des promeneurs sont élogieux.

Prochainement, dès que les demandes d'autorisation seront accordées, le circuit de découverte sera complété avec des œuvres de street art sur des murs de l'école, différents murs de la commune et le château d'eau de la commune





Bibliothèque

COMITÉ DE LECTEURS

Tous les deux mois environ, le club de lecture de Veyrac animé par des bénévoles de la Bibliothèque de Veyrac, est un lieu d'échange autour de coups de cœur littéraires.

En 2024 nous avons organisé 5 comités de lecteurs, dont un était animé par Sébastien LAVY, directeur de Page et Plume, qui nous a offert plusieurs nouveautés littéraires. Nous espérons recevoir des auteurs, des illustrateurs...

Que vous souhaitiez simplement faire des découvertes ou bien parler de vos ouvrages préférés (romans, BD, livres d'arts, essais.....) tout est permis !

Vous pouvez bien sûr aussi venir seulement écouter ce qui se dit.

Prochaines dates des comités de lecteurs (à retrouver sur Intramuros et vivre à Veyrac)

Mardi 28 janvier 20h

Mardi 11 mars 20h

LIRE A VEYRAC

Du nouveau pour réserver des livres :

Un nouveau service gratuit de la Bibliothèque Départementale de la Haute Vienne (BDHV) est à votre disposition.

Vous pouvez désormais de votre domicile réserver des ouvrages de la BDHV et d'une centaine de bibliothèques du département puis les récupérer à la bibliothèque de Veyrac.

N'hésitez pas à vous connecter sur le site « bibliothèques-haute-vienne.fr » pour découvrir cette offre.



HALLOWEEN



Notre conteuse Marie Claude a profité de la fête d'Halloween pour animer la Bibliothèque de Veyrac. Une trentaine d'enfants bien déguisés, parfois accompagnés d'adultes ont été conquis par ses histoires de sorcières.





Concert de la chorale La Voce della Dante

Le 12 octobre dernier, l'église de Veyrac dotée d'une acoustique remarquable a accueilli La Voce della Dante et vibré au son des arts de la voix italiens mêlant piano et voix pour célébrer cette culture et son héritage spirituel.

Le chœur travaille les œuvres du répertoire italien, les musiques traditionnelles et populaires mais également les œuvres des compositeurs de la Renaissance laissant une empreinte durable dans les mémoires.

En bref !

Le Conseil participatif se renouvelle. Pour cela, il a procédé à un tirage au sort, depuis le cadastre pour permettre à chaque voix de s'exprimer et d'intégrer les places vacantes, si les habitants le souhaitent! Original et démocratique, ce mode de "recrutement" est testé pour la première fois!

Vous souhaitez prendre part au conseil participatif?
N'hésitez pas à vous faire connaître, via ce mail :
imaginons@veyrac.fr



Les envahisseurs, une comédie pleine de surprises !

Moment de rire et de détente avec la troupe du Micro théâtre 87, de Saint-Gence, lors d'une représentation qui a garanti un moment joyeux aux spectateurs.

Tournée des villages

La tournée des villages a permis de riches échanges au printemps de riches échanges, et plus de 150 questions ou idées ont été posées. Le travail de réponse est en cours, en collaboration entre la conseil participatif et le conseil municipal. Regroupement de thématiques, sollicitation d'éléments de réponses, partage des problématiques, une restitution vous sera proposée dans le prochain numéro !

Nous pouvons déjà vous affirmer que **la sécurité, les aménagements, l'interconnaissance ou la convivialité** sont des enjeux forts pour tous.





Une nouvelle billettique pour les transports en commun de Limoges Métropole à partir du 6 janvier 2025

La carte "Modalis" devient le titre de transport unique pour les usagers de la TCL, le réseau de transport en commun de Limoges Métropole, donnant également accès aux autres réseaux de transport en région Nouvelle-Aquitaine.

Qu'est-ce que Modalis ?

Afin d'améliorer le service rendu aux utilisateurs des transports en commun de Limoges Métropole et de faciliter leurs déplacements au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine, Limoges Métropole et Nouvelle Aquitaine Mobilités (NAM) lancent ce nouvel outil unique sous la marque MODALIS, mis en place à compter du 6 janvier 2025.

NAM réunit la Région Nouvelle-Aquitaine et 25 Autorités Organisatrices de la Mobilité, dont le réseau de Limoges Métropole, dans le but d'unir leurs compétences et proposer aux Néo-Aquitains un outil unique de mobilité sur le territoire régional.

Le support rechargeable



La mobité intégrée

La mobilité intégrée - impliquant l'utilisation de tous les modes de transport disponibles en Nouvelle-Aquitaine depuis son smartphone - permettra au réseau de Limoges Métropole d'être unifié et d'offrir un service qualitatif aux usagers des transports urbains ainsi que l'accès aux autres réseaux de Nouvelle-Aquitaine.

Modalis propose aux usagers un accès facilité aux services de mobilités locaux grâce aux fonctionnalités suivantes :

- Un support unique pour charger les titres compatibles sur les réseaux partenaires Modalis : trains TER, cars régionaux interurbains, services de vélos, covoiturage, vélos électriques en libre-service, parkings relais, réseau urbain de Bordeaux Métropole TBM...
- Achat de l'ensemble des titres de transports dématérialisés hébergés sur la carte Modalis, directement sur le smartphone ou les distributeurs automatiques.
- La carte bancaire comme titre de transport : grâce aux nouveaux valideurs installés dans les véhicules de transports urbains.
- Accès à l'information voyageur de tous les réseaux de Nouvelle-Aquitaine et aux offres de mobilité alternative : via l'application mobile et les points d'informations installés dans la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Un compte client unique permettant d'accéder aux services de vente physiques et digitaux et à tous les services de mobilités.



Qu'est-ce qui change pour l'usager du réseau TCL à compter du 6 janvier 2025 ?

La billettique du réseau de Limoges Métropole, mise en service en 2009 étant devenue obsolète, la Communauté urbaine s'est tournée vers NAM qui propose un outil unique de mobilité intégrée et commune à tous les Néo-Aquitains : Modalis, une billettique nouvelle génération.

Dans le but de la mise en œuvre de Modalis en janvier 2025, le réseau TCL de Limoges Métropole transfèrera les données concernant ses clients à Modalis et ses partenaires afin qu'ils continuent de bénéficier des services TCL.

La carte Modalis

Pour les porteurs d'une carte TCL et d'une carte Modalis, aucune démarche n'est à effectuer, les titres présents sur la carte TCL seront automatiquement transférés sur la carte Modalis.

Pour les détenteurs d'une carte TCL sur laquelle un achat ou un rechargement a été effectué au cours des 12 derniers mois, une nouvelle carte Modalis sera directement envoyée à domicile, à compter du 15 décembre 2024.

Rendez-vous sur la e-Boutique TCL pour renseigner ou vérifier l'adresse postale et l'adresse électronique.

La carte Modalis permettra de voyager sur l'ensemble des réseaux partenaires de Nouvelle-Aquitaine et de recharger les titres occasionnels et les abonnements.

Le ticket Modalis

Pour les porteurs d'un ticket TCL, les titres ne seront plus valides à compter du 6 janvier 2025 et leurs transferts sur le support Modalis ne seront pas automatiques.

Les tickets TCL non consommés pourront être échangés gratuitement à la Boutique TCL située 10 Place Léon Betoulle à Limoges entre le 6 janvier et le 28 février 2025.

Pour les tickets 10 voyages, deux possibilités :

- un transfert de 9 voyages sur le nouveau support Modalis si moins de 5 voyages ont été consommés,
- un transfert de 4 voyages si plus de 5 voyages ont été consommés.
- Après cette date, les tickets ne pourront être repris.

Le ticket Modalis est un support unique qui permet de charger plusieurs titres occasionnels (1 voyage, 10 voyages et journées) autant de fois que nécessaire. Le support est payant lors du 1er achat (à 0,40 €), il est donc recommandé de le conserver afin de le recharger.

Le M-ticket Modalis

À compter du 6 janvier 2025, les usagers qui souhaitent continuer à utiliser le M-ticket, pourront télécharger l'application Ticket Modalis pour acheter et valider leur titre en passant simplement leur smartphone sur le valideur.

Les usagers sont invités à consommer leurs M-tickets actuels dans les meilleurs délais.

La nouveauté sur le réseau TCL : la carte bancaire comme titre de transport

À compter du 6 janvier 2025, les usagers auront la possibilité de payer un ticket unitaire avec une carte bancaire en la passant directement sur le valideur au prix d'1,50€ le voyage.



La tribune des Élus

Le mot de l'opposition

Nous traversons une période complexe et anxiogène pour tous : l'actualité internationale n'est pas favorable, les conflits prolifèrent. Ces affrontements reflètent les formes les plus sombres d'individualisme égoïste. Partout dans le monde, des personnes en subissent les conséquences, affectant gravement leur quotidien, et parfois même coûtant des vies.

Ne nous y trompons pas : ce qui se déroule dans notre pays s'inscrit dans la même logique. Alors qu'un sursaut serait nécessaire afin de parer aux conséquences d'une économie et d'une vie en société en berne, notre personnel politique attise les dissensions au profit d'intérêts qui sont souvent l'expression d'ambitions personnelles ou catégorielles plutôt que de l'intérêt général.

Les exemples de nations à la dérive ne manquent pas autour de nous : de la Grèce à l'Argentine récemment, l'Allemagne il y a quelques dizaines d'années. Il suffit de relire ces tragédies pour savoir quelles en ont été les conséquences et qui en a le plus souffert : la population et surtout les plus démunis.

Nous sommes maintenant à la croisée des chemins : nous pouvons continuer à laisser les corporatismes et les égoïsmes s'exprimer ou nous demander comment, ensemble nous pouvons nous en sortir.

Ce qui semble advenir : Nous risquons de toucher le fond, et nos acquis ne deviendront bientôt qu'un souvenir lointain, évoqué avec nostalgie en pensant aux libertés que nous aurons perdues.

Ce qui pourrait advenir : Il est encore temps d'agir pour mettre fin au triste spectacle offert par nos élites. D'un côté, ceux qui, totalement déconnectés de la réalité, persistent à gaspiller l'argent public (le vôtre) et à creuser toujours plus le gouffre des dettes que nous léguons à nos enfants (les vôtres). De l'autre, ceux qui, par manque de réalisme ou d'honnêteté, refusent de reconnaître qu'ils sont les artisans de cette situation, engendrée à force de vouloir satisfaire tout le monde. Sommes-nous pour autant condamnés à l'impuissance face à ce désastre ?

Nous formulons le souhait pour 2025 que, collectivement, nous prenions conscience que tout ne peut reposer sur la puissance publique, et que nous trouvions ensemble des solutions permettant à nos sacrifices d'aujourd'hui de construire un avenir plus serein.

Le mot de la majorité

En équilibre

A la fin du mois de novembre s'est tenu le Congrès des Maires, moment essentiel de rassemblement et de réflexion, où les élus se retrouvent pour échanger sur les défis que nous rencontrons dans les communes et partager les expériences. Au même moment, les parlementaires devaient se prononcer sur une contribution à l'effort budgétaire des collectivités à hauteur de 5 milliards d'euros dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025. Une ambiance plutôt paradoxale, marquée par des Maires ayant fait le choix de substituer la traditionnelle écharpe bleu blanc rouge par une écharpe noire pour exprimer craintes, colères aussi, mais surtout un manque de considération. Dire faire confiance aux élus de terrain et en même temps gréver des budgets reste difficilement compréhensible.

Nous assumons un budget qui se doit être à l'équilibre, c'est la loi, on ne triche pas. Nous agissons en responsabilités pour vous apporter services essentiels et confort. Ce sera notre cap pour 2025, avec des dépenses estimées au plus juste et des investissements portés pour notre futur commun.

Ensemble, pour Veyrac, rassemblons-nous et ne cédon pas face à la tentation de repli que laisse craindre le contexte national et international. Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année qui arrive, et vous espérons nombreux à la cérémonie des vœux du 25 janvier prochain.

Nos partenaires cette année !

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

DPE - Audit énergétique réglementaire - Mesurage
Amiante - Plomb - Gaz - Électricité - Termites - ERP
Amiante Avant Travaux & Démolition- DTC - PPPT

Carlos DA COSTA

05 55 79 64 07

agenda87@orange.fr

La Grange de Boeil - VEYRAC
93 rue Théodore Bac - LIMOGES
www.agendadiagnostics.fr



AUBERGE DE VEYRAC
RESTAURANT- TRAITEUR

05 55 03 50 73

Les Cinq Routes - 87520 Veyrac

www.aubergedevyrac.fr  Auberge de Veyrac



Bienvenue à la micro-crèche Paul et Zoé Veyrac !

Nous accueillons vos enfants de 10 semaines à 4 ans
(périscolaire pour les enfants de 3-4 ans).

Capacité d'accueil : 12 enfants.

www.pauletzoe-veyrac.fr

GARAGE Lionel MANAT, Agent



- ✓ MECANIQUE, toute marque
- ✓ CARROSSERIE toute marque (agréé Mutuelle de Poitiers, Maaif, Mma, Gmf)
- ✓ VENTE DE VEHICULE NEUF & OCCASION
- ✓ DEMARCHE POUR LES CARTES GRISSES (agréé)
- ✓ ASSISTANCE REMORQUAGE

55 avenue du 10 juin 87520 ORADOUR SUR GLANE
☎ 05 55 03 10 37



8 rue Jean Giraudoux
87510 SAINT GENCE

Du lundi au jeudi 8h30-12h et 14h-18h30
Le vendredi 8h30-12h et 14h-18h

RÉPARATION TOUTES MARQUES
VENTE DE MATÉRIEL & PIÈCES DÉTACHÉES
RÉALISATION DE FLEXIBLES

05 19 56 76 89

Nous les remercions chaleureusement.

Si vous souhaitez apparaître pour 2025, n'hésitez pas à nous contacter : communication@veyrac.fr

2025

Meilleurs Voeux

Jean-Yves RIGOUT, Maire de Veyrac, et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025 et sont très heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera

SAMEDI 25 JANVIER 2025 A 18 HEURES

SALLE JEAN FERRAT

AU MAS MARTIN, À VEYRAC

Nous aurons l'occasion de partager ensemble un moment de convivialité autour d'un pot de l'amitié, et nous comptons sur votre participation

